

Station d'épuration



Le traitement des eaux usées représente un double défi de santé publique et de protection de l'environnement. A l'échelle des collectivités territoriales, cet enjeu devient d'autant plus crucial qu'émergent actuellement de nouveaux enjeux sanitaires, comme les micropolluants (résidus pharmaceutiques, cosmétiques, détergents...). Au plan environnemental, les stations d'épuration sont de plus en plus insérées dans une économie circulaire, en produisant du biogaz ou en permettant la réutilisation des eaux usées.

Jouant un rôle-clé pour préserver la ressource en eau ainsi que les milieux aquatiques, l'assainissement assure la qualité de l'eau brute, destinée à la potabilisation, face aux risques liés aux rejets des eaux usées domestiques et pluviales.

Pour les petites collectivités, il existe des procédés tels que la phyto-épuration, qui utilise les bactéries présentes dans les systèmes racinaires des végétaux aquatiques afin de traiter les eaux usées.

- **4 milliards d'€ par an**, c'est l'objectif d'investissement dans les stations d'épuration du plan assainissement 2012-2018 ;
- Dans les comptes des collectivités locales, moins de **500 millions d'€** sont consacrés au gros entretien et au renouvellement.

Comment financer votre projet ?

Organismes	Nature des financements	Bénéficiaires	Caractéristiques
Caisse des dépôts et consignations	Prêt croissance verte : mise en place ou rénovation de stations d'épuration des eaux usées.	Communes et leurs groupements	Taux des prêts à livret A + 0.75 % sur une durée de 20 à 40 ans.
Agences de l'eau	Mise en conformité des stations d'épuration : accompagnement à la mise en conformité des stations d'épuration.	Communes et leurs groupements	De 15 % à 30 %.
	Création de nouveaux systèmes d'assainissement collectifs : amélioration, reconstruction ou extension des stations existantes.	Communes et leurs groupements	Variable selon les agences de l'eau.
Régions	Subventions régionales : construction, réhabilitation, restructuration de réseaux, et construction d'aménagements complémentaires aux stations d'épuration.	Communes et leurs groupements	Variable selon les fonds alloués à la région et leur disponibilité.
Départements	Subventions départementales : construction, réhabilitation, restructuration de réseaux, et construction d'aménagements complémentaires aux stations d'épuration.	Communes et leurs groupements	Variable selon les départements.

Le Pôle Eau de Terres-de-Caux (76)



4 025 habitants

Coût total :
10 millions d'€

Financeurs :
Agence de l'eau,
Conseil départemental,
Caisse des Dépôts et
Consignations

Dans la commune nouvelle de Terres-de-Caux, le Syndicat d'Eau Potable et d'Assainissement Fauville Ouest en Cœur de Caux s'est chargé de créer, le 1^{er} janvier 2013, le Pôle Eau par l'union de deux stations : une dédiée à l'assainissement des eaux usées (STEP), et l'autre au traitement de l'eau potable (UTEF).

Le site s'étend sur 6,3 hectares d'anciennes terres agricoles, et permet de desservir en eau potable 6 500 habitants, dans 10 communes. Il traite aussi les eaux usées de 3 500 habitants et rejette à la nature une eau conforme avec des rendements épuratoires performants. Si ce territoire est marqué d'une empreinte rurale forte, l'implantation du site permet de renouer le maillage local en amont de la parcelle.

Les nuisances olfactives sont réduites grâce à la collecte de l'air vicié et un traitement au filtre biologique. Ainsi, il peut être ouvert au public pour présenter ses procédés innovants. En plus de préserver la zone de biodiversité (haie, pâture, zone humide...), le projet la développe avec une gestion différenciée des lieux.

La collectivité s'est appuyée sur l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Départemental de Seine-Maritime, et des emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer l'UTEF (6,5 millions d'euros hors taxe) et la STEP (3,5 millions d'euros HT).

Quels bénéfices pour le territoire ?



Environnement

Fourniture d'une eau potable traitée des nitrates, de la turbidité et des pesticides
Préservation et développement de la Biodiversité.



Dynamisme du territoire

Amélioration des ressources piscicoles et des usages récréatifs.



Société

Maintien du cadre de vie des usagers avec une tour de biofiltration (réduction des nuisances olfactives, phyto-épuration de l'air), préservation de la santé humaine, sensibilisation du public.

Liens utiles

- assainissement.developpement-durable.gouv.fr
- www.lesagencesdeleau.fr
- www.eau-entreprises.org